

Compte-rendu du conseil d'école du lundi 17 octobre 2016

Ecole maternelle Georges Brassens

Ordre du jour :

- Validation du conseil d'école du 26 mai 2015
- Résultats des élections des parents d'élèves
- Bilan de la rentrée scolaire
- Approbation du règlement intérieur
- PEDT (Projet Educatif Territorial)
- Projet d'école
- Présentation PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)
- Sorties scolaires prévues
- Bilan coopérative scolaire
- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)
- RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)

Présents : Mesdames Bouveret, Derenne, Dufour, Olive et Schinkler, (enseignantes), Mesdames Caron, Moussa, Jonnaert, Le Clerguelec, Benoit et Verissimo, (ATSEM), Monsieur Auger (Maire), Monsieur Onclerq (Adjoint), Madame Rose (DDEN), Mesdames Gaymay, Guenot, Le Boulch, Louiset, Viana et Monsieur Caldin (parents d'élèves élus).

Validation du compte-rendu du Conseil d'Ecole du 6 juin 2016 :

Le précédent compte-rendu a été validé à l'unanimité.

Résultats des élections des parents d'élèves :

Le taux de participation a été de 50,2% et la liste proposée a été élue à la majorité.

Bilan de la rentrée scolaire 2015/2016 :

Petite section	Mme Isabelle Bouveret	24
Petite et moyenne section	Mme Emmanuelle Derenne	15 + 8
Moyenne section	Mme Catherine Olive	26
Moyenne et grande section	Mme Séverine Schinkler	11 + 14
Grande section	Mme Sylvie Dufour	26

Approbation du règlement intérieur :

Le règlement intérieur est inchangé par rapport à l'année précédente. Il a été approuvé par l'ensemble du Conseil.

PEDT (Projet Educatif Territorial)

Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. À l'occasion de la nouvelle organisation du temps scolaire qui se met en place dans les écoles primaires à compter de la rentrée 2013, cette démarche doit favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires, voire extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant.

Le PEDT est en relation avec le projet d'école. Il a été renouvelé cette année.

Projet d'école :

Le projet est reconduit jusqu'en décembre 2016. Celui-ci a pour thème « développer le raisonnement logique pour la résolution de problèmes à l'école maternelle ».

Présentation PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté face aux risques majeurs) :

Le PPMS est une procédure que chaque établissement doit prévoir pour faire face à la gravité d'une situation d'accident majeur, ou d'une catastrophe extérieure, en attendant l'arrivée des secours. Ce plan a été mis à jour, notamment avec l'ajout d'une alerte intrusion qui sera effectuée avant les vacances d'automne.

Sorties scolaires :

Les grandes sections et moyennes sections de Mme Schinkler ont visités le Potager des Princes à Chantilly le 3 octobre.

Les petites et moyennes sections de Mmes Bouveret et Derenne iront à la Ferme de Richemont le 27 avril 2017.

Il n'y a pas encore de sortie prévue pour les moyennes sections de Mme Olive.

Noël à l'école :

Le spectacle aura lieu le 6 décembre et la visite du Père Noël avec le goûter le 15 décembre.

Bilan coopérative scolaire :

Les charges de l'année passée ont représenté un montant total de 3 707,32€ alors que les recettes ont été de 5 101,50€ laissant apparaître un bénéfice de 1 394,18€. Le bilan de la coopérative a été remis aux représentants des parents d'élèves.

APC (Activités Pédagogiques Complémentaire) :

Elles ont lieu le mardi et le jeudi de 11h30 à 12h00.

Cette année, elles portent sur l'élaboration d'un livre à conter.

RASED :

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté de Neuilly-en-Thelle a pour objectif de venir en aide aux enfants ayant une difficulté passagère (autonomie, apprentissage, confiance en soi, relation difficile avec les autres, rejet de l'école, etc) soit sur proposition d'un enseignant (avec accord préalable des parents), soit sur demande directe des parents (03 44 26 23 11 ou rasedneuillyenthelle@ac-amiens.fr). Un document de présentation a été remis aux représentants des parents d'élèves qui le tiennent à disposition des parents qui souhaiteraient plus de renseignements.

QUESTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES ÉLUS :

Nouvelle aire de jeux dans la cour :

La Mairie nous informe que les jeux sont aux normes et vérifiés tous les ans.

L'accident du début de l'année scolaire a eu pour conséquence une surveillance accrue des enfants.

Nouveau système d'ouverture de la porte via l'interphone :

Il y a eu quelques petits couacs en début d'année scolaire liés à la mise en route de ce nouveau système mais désormais tout fonctionne bien.

Heures d'ouverture du portail :

Certains parents se plaignent de trouver porte close avant 8h30.

Mme Bouveret précise que le portail est ouvert de 8h20 à 8h30... voire un peu plus tard !

Bilan des actions de l'Association des Parents d'Elèves :

La Trésorière présente le bilan financier de l'Association. Ce dernier étant positif (2 905,03€), elle remet un chèque de 300€ à Mme Bouveret pour aider au fonctionnement de l'école.

Prochain Conseil d'Ecole le lundi 6 mars 2017 à 18h00.